

Mot du comité national des jeunes

En 1985, Année internationale de la jeunesse, la CSN s'est dotée d'un comité national des jeunes. Celui-ci est composé, dans le respect de la parité homme-femme, de six jeunes de 30 ans et moins provenant de divers secteurs d'activité et de diverses régions.

Le comité national des jeunes a pour mandat de conseiller la CSN et ses organisations affiliées sur l'ensemble des questions pouvant toucher de près ou de loin les conditions de vie et de travail des jeunes, qu'ils soient syndiqué-es ou non. Le comité veille à promouvoir les intérêts et les préoccupations des jeunes au sein de la confédération. De plus, les membres du comité des jeunes sont les ambassadeurs de la CSN auprès des différents organismes jeunesse du Québec.

Parmi les dossiers permanents du comité, mentionnons la formation syndicale, l'intégration des nouveaux membres dans les syndicats, la vie syndicale, la promotion de l'action collective et la relève syndicale.

Cette brochure aborde la question de la jeunesse et de la vie syndicale.



1. Prendre contact avec les nouveaux membres
2. Utiliser des moyens de communication efficaces
3. Préparer les nouveaux membres à l'assemblée générale
4. Adapter la convention collective

SAVIEZ-VOUS QUE...

Avec les nombreux départs à la retraite des dernières années, les jeunes sont de plus en plus nombreux dans les milieux de travail syndiqués.

AUJOURD'HUI,

la CSN estime qu'environ 30 % de ses membres sont des jeunes. En 2005, c'était une personne syndiquée sur cinq qui avait moins de 30 ans, alors qu'en 1997, les jeunes représentaient seulement 16,5 % des membres syndiqués.

Prendre contact avec les nouveaux membres

1 Le premier contact est une étape très importante pour l'intégration des nouveaux membres. Les nouvelles et nouveaux salariés veulent d'abord savoir qui sont leurs représentantes et représentants syndicaux. Ainsi, il est important qu'ils sachent à qui s'adresser en cas de besoin et pour obtenir réponse à leurs questions.

Les nouveaux salarié-es sont intéressés à savoir comment ils peuvent participer à la vie syndicale; ils le seront d'autant plus constatant que le syndicat est présent pour eux et qu'ils sont bien accueillis.

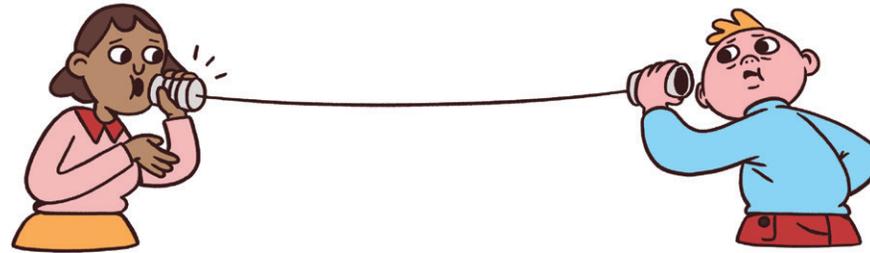
Il y a bien des façons d'accueillir les nouveaux membres au sein du syndicat. C'est à vous, membres du comité exécutif, d'utiliser les outils qui conviennent le mieux à la réalité de votre milieu. En premier lieu, il est conseillé de mettre en place un comité d'accueil composé, entre autres, de membres du comité exécutif qui auront pour mission de favoriser l'intégration des nouvelles et des nouveaux.



Des moyens pour favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux membres

- PRODUIRE UN DOCUMENT** qui présente le syndicat (son histoire et ses luttes, sa structure, les principales dispositions de la convention collective, etc.).
- FOURNIR DES INFORMATIONS** à propos des membres du comité exécutif, telles que leur photo, leur nom, leur fonction et coordonnées.
- ORGANISER DANS UN COURT DÉLAI** une rencontre d'environ une heure, sans perte de salaire, pour faire signer la carte de membre, remettre une copie de la convention collective et fournir quelques explications sur les droits qui y sont contenus, dont la période d'essai. D'autres informations ou outils sur l'historique du syndicat, sa structure, ses statuts et règlements et les procédures d'assemblée peuvent aussi être abordés.
- METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE PARRAINAGE** pour favoriser leur intégration dans le milieu de travail, le syndicat et lors de la première assemblée.
- ORGANISER UNE SOIRÉE D'ACCUEIL** une fois par mois ou à des moments stratégiques.
- INVITER LES NOUVEAUX MEMBRES** à visiter le bureau syndical et rencontrer les élu-es.
- ENVOYER UN COURRIEL PERSONNALISÉ** pour leur souhaiter la bienvenue.
- UTILISER TOUT AUTRE MOYEN** que vous considérez efficace : soyez créatif!

Utiliser des moyens de communication efficaces



2 Les nouvelles et nouveaux membres doivent avoir accès facilement à l'information pertinente. Vous devez vous assurer qu'ils sont au courant des activités du syndicat pour qu'ils sachent à quoi sert leur cotisation syndicale. Vous devez utiliser les moyens de communication qui sauront rejoindre vos membres.

Des outils et des façons de communiquer efficacement

UTILISER UN BABILLARD SYNDICAL dans des endroits stratégiques; au besoin, négocier une clause pour en obtenir le droit.

METTRE EN LIGNE UN SITE WEB SYNDICAL.

La CSN offre une plateforme de conception et d'hébergement de sites web gratuite pour les syndicats CSN. Pour plus d'informations, visitez <https://monsyndicat.org/>

ALIMENTER UN GROUPE FACEBOOK regroupant les membres du syndicat ou les membres d'une même section ou d'une même région, par exemple.

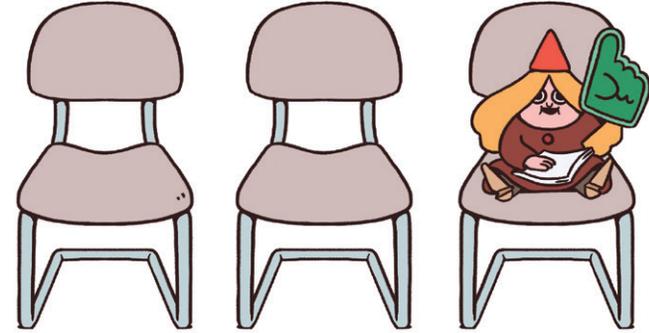
PUBLIER UN JOURNAL SYNDICAL.

DISTRIBUER DES TRACTS pendant les assemblées ou les tournées syndicales.

ENVOYER LES INFORMATIONS PAR COURRIEL.

Préparer les nouveaux membres à l'assemblée générale

3 L'assemblée générale est à la base de la démocratie syndicale. C'est un moment privilégié pour s'exprimer, rencontrer d'autres membres et voter sur les orientations du syndicat. Elle est le plus souvent très formelle, en ce sens qu'elle a son propre langage lié à la procédure. C'est pourquoi vous devez préparer les nouveaux membres et les accompagner lors de leur première assemblée générale.



Différentes façons d'accompagner les nouveaux membres à l'assemblée générale

- PRENDRE CONTACT AVEC LES NOUVEAUX** membres dans le but d'aborder les questions générales.
- CONVOQUER** les nouveaux membres une heure avant le début de l'assemblée pour leur expliquer les procédures et le vocabulaire de l'assemblée.
- JUMELER** les nouveaux avec un membre plus expérimenté qui pourra les accompagner lors des assemblées générales.
- FAVORISER LA PARTICIPATION** de toutes et tous et faciliter les discussions ; la présidence doit s'assurer de bien expliquer le fonctionnement durant les assemblées générales. Rappelez-vous que les procédures ne doivent pas devenir un frein à l'échange et à la participation des nouveaux membres à la vie syndicale.
- SORTIR DE L'ORDINAIRE LORS DE L'ASSEMBLÉE** : de la nourriture, des concours, des objets promotionnels, etc. attirent les membres.

Adapter la convention collective



4 Vous devez négocier votre convention collective dans le but de faciliter l'accueil des nouveaux membres. Assurez-vous d'être au courant des embauches. Quand des clauses de convention collective encadrent l'accueil des nouvelles et des nouveaux, ces derniers se sentent mieux accueillis par leur syndicat et l'employeur ne peut pas s'immiscer dans le processus d'accueil.

EXEMPLES DE CLAUSES À INCLURE DANS LA CONVENTION COLLECTIVE

Accueil des nouveaux membres

Dès l'embauche d'une ou d'un salarié couvert par l'unité d'accréditation, l'employeur avise le syndicat par écrit du nom du salarié, du poste qu'il occupera, de son premier quart de travail et de la date de sa journée d'accueil, s'il y a lieu. Au même moment, l'employeur transmet au syndicat l'adresse et le numéro de téléphone de la nouvelle ou du nouveau salarié.

ou

Un représentant du syndicat pourra rencontrer la ou le salarié pour une durée de soixante minutes lors de la journée d'accueil ou au cours de ses premiers jours de travail. À l'occasion de cette rencontre, le représentant syndical pourra lui transmettre des documents, lui faire signer sa carte d'adhésion et tout autre document jugé nécessaire par le syndicat.

Il est entendu que le temps alloué à cette rencontre est sans perte de salaire pour le représentant syndical et le nouveau salarié.

Babillard

Les informations et diverses communications du syndicat peuvent être affichées au tableau fourni par l'employeur. Il est généralement situé dans un endroit stratégique (salle de repas, de repos, entrée, etc.) et est exclusivement réservé à l'usage du syndicat. De plus, il doit être de dimensions convenables et fermé à clé. Les documents ainsi affichés ne doivent pas être diffamatoires envers l'employeur ou l'un de ses représentants.

ET APRÈS...

Rappelez-vous qu'un accueil réussi des nouveaux membres les incitera à s'impliquer davantage dans la vie syndicale.

Une relève bien intégrée assurera la force de votre syndicat.

La CSN offre plusieurs formations qui peuvent être très utiles pour les nouveaux membres, dont l'École de la relève syndicale.

Informez-vous !

INSCRIPTION WEB

L'ÉCOLE

DE LA RELÈVE

SYNDICALE

ÉTÉ : DEUX SESSIONS

CSN.QC.CA/ECOLE



Comité national
des jeunes